



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 97448

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'impact économique de l'éolien *offshore*. Selon la fédération Environnement durable, le programme éolien côtier, c'est-à-dire en mer mais en réalité à proximité des rivages, pose des problèmes autant économiques qu'environnementaux. En effet, cette association craint que le faible prix de rachat par EDF de l'électricité générée par ce mode de production, soit insuffisant pour en assurer la charge et que donc, à terme, se répercute sur la facture EDF des ménages, déjà fortement impactée par plusieurs hausses successives ces dernières années. Il souhaite donc connaître l'analyse du Gouvernement sur ce sujet et être destinataire des principaux éléments des études faites sur ce sujet dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97448

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 110

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)